



## Carte séjour salarié 10 ans

Par **nanouille68**, le **13/07/2011** à **12:15**

Bonjour,

Je suis rentrée en france depuis 2007 et je suis étudiante, en sachant que j'ai un niveau Bac+ 2 et que je viens de décrocher un cdi, est-ce que c'est possible de faire un changement de statut pour que j'aie une carte séjour "salari" de dix ans avec l'aide d'un avocat ?  
Est-ce que c'est gagné à l'avance ?

Cdt,  
Merci.